

Guide d'utilisation de Terre Bleue hors agglomération du Cotentin

14/02/2023

Les entreprises, les associations (sport et culture), et les commerces qui se réclament de Terre Bleue, le Cotentin peuvent utiliser le bloc marque que nous vous proposons et donc soutenir votre action de la façon suivante.

NOUS SOMMES TERRE BLEUE, LE COTENTIN

Quand et comment soutenir la marque territoriale Terre Bleue, le Cotentin ?

Sur vos documents :



Il vous sera possible d'apposer cette signature en signature de mail, sur vos cartes de visites, sur vos bannières LinkedIn ou autres réseaux sociaux.

Elle pourra être utilisée en interne afin de fédérer votre équipe autour d'un projet.

Sur vos publications :

Cette signature pourra être utilisée sur vos rapports, invitations, newsletters, parutions à destination externe.

En fin elle pourra être utilisée lors de vos événements sur vos kakemono, flying banners, affiches.

Les limites : 3 règles à respecter

- Ne pas sigler de produits à des fins commerciales.
- Votre logo devra toujours apparaître au 1^{er} plan (taille plus grande)

Un exemple concret :

